

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Lundi 15 avril 2024 à 18h00
Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation des Procès-Verbaux des conseils communautaires des 19 décembre 2023, 29 janvier 2024 et 05 mars 2024

2. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

2.1 Modification des modalités de remboursement des frais kilométriques des membres du Conseil de Développement d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud

3. ENVIRONNEMENT

3.1 Lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud

3.2 Cyclad – Adoption de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire

4. TOURISME

4.1 Identification des opportunités de randonnée pédestre et cyclo sur le territoire de l'Aunis Marais Poitevin en vue de leur valorisation - Convention de cofinancement pour l'accueil d'une stagiaire – Autorisation de signature du Président

4.2 Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP) – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2024/2026

5. FINANCES

5.1 Détermination du produit de la Taxe GEMAPI pour l'exercice 2024

5.2 Contributions aux organismes extérieurs – Année 2024

5.3 Vote des taux de fiscalité - Année 2024

5.4 Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - Année 2024

5.5 Attribution de subventions au titre de l'année 2024 – Volet enfance jeunesse famille & développement social, volet sport, volet culture et volet développement économique

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Modification du tableau des effectifs

7. TRAVAUX / MARCHE PUBLICS

7.1 Travaux du Pôle d'Echange Multimodal de Surgères - Convention de groupement de commande à passer avec le département de la Charente-Maritime

8. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

Le Président

Jean GORIOUX

